



vers un projet collectif de

POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET INFORMATIONNELLE

Lycée des Métiers de l'architecture métallique

AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2017/2019 :

1. **Contribuer à la réussite des élèves**  
↳ par la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés, la mise en œuvre d'une orientation assumée et de filières professionnelles en phase avec le monde économique
1. **Contribuer à la réussite des élèves**  
↳ par des actions concertées, des démarches pédagogiques innovantes sur le numérique et intégrant la dimension du développement durable, par la poursuite de la politique d'ouverture culturelle
2. **Contribuer à la réussite des élèves**  
↳ par des actions ciblées et personnalisées lors de la rentrée scolaire, par une implication plus forte des élèves au sein des institutions lycéennes, par un partenariat éducatif partagé avec les parents.



## « Un CDI partout et tout le temps. »

- **Une situation nouvelle :**

Des définitions nouvelles du lieu CDI (qui évolue en CCC -Centre de Culture et de Connaissance / Learning centers) et de la fonction de l'enseignant documentaliste sont rendues nécessaires en raison de :

- le développement des moyens de communication et d'information, et les évolutions des supports ;
- la nécessité de former efficacement les élèves à l'éducation aux médias et à l'information et de les rendre autonomes face aux différents supports d'information ;
- l'inscription dans les programmes et dans les fonctions des enseignants de discipline la formation des élèves à l'accès et à l'utilisation des moyens d'information ;
- le besoin d'aménager au mieux le temps libre de l'élève ;
- la volonté de développer le sentiment d'appartenance à l'établissement ;
- l'émergence de nouvelles tâches documentaires.

Il s'agit bien d'élaborer un projet documentaire de (et pour) l'établissement, en rupture avec les «projets CDI» centrés sur un lieu ou une personne.

L'accès aux ressources étant de plus en plus diversifié, le CDI apparaît aujourd'hui comme le lieu d'un gisement documentaire : lieu d'accueil, de culture et de formation, le CDI du lycée Bel Air est par ailleurs construit spécifiquement pour que les apprentissages documentaires prévus dans les programmes puissent être mis en œuvre efficacement par les enseignants.

- **Le projet documentaire :**

Comme toute démarche de projet, il s'inscrit dans le projet d'établissement et permet la mise en œuvre d'une politique documentaire pour les prochaines années.

- **Le pilotage documentaire**

Il est impulsé par le professeur-documentaliste en impliquant la participation du plus grand nombre d'acteurs possible. Il reste sous la responsabilité du chef d'établissement, chargé de réunir un comité de pilotage.

## **PROJET DOCUMENTAIRE 2017-2019**

*Rappel : **Le projet documentaire** du CDI fait partie du projet d'établissement dont tous les axes se déclinent autour de la réussite des élèves<sup>1</sup>.*

*Note : Ce travail s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations de La loi pour la refondation de l'école de juillet 2013.*

---

<sup>1</sup> Dans l'attente de la publication d'une nouvelle politique académique générale, le lycée bel Air a reconduit les axes 2014/2017



## Quoi ?

- Améliorer la **maîtrise de la langue**
- Développer chez les élèves le **goût à / de la culture**
- **Inciter à la lecture** : large choix de documentaires et de fictions dans un **fonds documentaire adapté** + continuer à **développer les ressources numériques** et en faire la promotion + développement des activités numériques
- **Diversifier les accès à l'apprentissage de la recherche documentaire avec appui sur les innovations pédagogiques** : développer l'usage des outils de **Metice**, permettre l'accès aux savoirs via le numérique hors les murs
- **Alimentation du site** du lycée, publications et communication sur pronote...

## Pourquoi ?

**Adéquation** entre les **besoins** des élèves et les **activités** d'apprentissage, de lecture, d'écriture, culturelles et informationnelles pour instruire, éduquer, cultiver et aider nos élèves à maîtriser les outils numériques, la multiplicité des sources d'information, développer un réel esprit critique et à accéder à l'autonomie devant la connaissance.

**Optimiser l'autonomie de l'élève pour une meilleure réussite dans un climat scolaire serein.**

## Où ?

- CDI
- Salle info
- Lycée + Internat / permanence
- Maison
- Collège (liaison)
- Cinéma, médiathèque, théâtre, autres lieux culturels.

## PROJET DOCUMENTAIRE 2017-2019 POUR UN CDI PARTOUT ET TOUT LE TEMPS

- Continuer à accueillir un public hétérogène en diversifiant les activités pédagogiques, favorisées par un fonds documentaire enrichi et **adapté**. Aide à la demande individuelle ou classe.
- Adapter les espaces du lycée pour optimiser le temps libre de l'élève
- Créer un *parcours d'éducation aux médias et à l'information*
- Contribuer à développer le sentiment d'appartenance à l'établissement dans un climat serein

**Objectifs : tout élève doit avoir la possibilité d'accomplir et de réussir son parcours par une réponse pédagogique et culturelle adaptées. Chaque membre de la communauté éducative doit y concourir.**

## Qui ?

- Elèves
- Documentaliste
- Professeurs
- Assistants pédagogiques
- **Tous** personnels de l'établissement + **parents**
- ⇒ Interdisciplinarité Et/ou
- ⇒ Transdisciplinarité

## Comment ?

- **Politique documentaire** : enrichissement du fonds documentaire en fonction du besoin des élèves, de leur niveau de lecture, de leurs intérêts, des nouvelles sections et des innovations pédagogiques. Démarche de projet constructiviste. Acquisitions liées aux dispositifs.
- **Veille informationnelle** (textes officiels, demandes, dispositifs, innovation pédagogique...)
- **Création d'un parcours EMI en adéquation avec les réformes**
- Formations à l'usage raisonné de l'outil informatique, notamment au POP/tél portable/tablette
- Actions d'incitation à la lecture / à l'écriture.
- **Meilleure exploitation du salon de lecture**
- Actions autour de la citoyenneté et de l'écocitoyenneté.
- Expositions et valorisation des travaux d'élèves.
- Théâtre et ouverture sur les autres.
- Rencontres avec des artistes.
- Ouverture du CDI pendant la pause méridienne

## Quand ?

- Sur le temps libre ou scolaire
- Dès que l'élève le peut, le souhaite, dès que l'usager en a **besoin**.
- **Activités** ponctuelles au CDI par tranche horaire.
- **Projets** culturels et/ou pédagogiques inscrits au projet d'établissement.
- Sur les **horaires de cours**, de TPE, d'AP, en préparation de CCF.



## ETAT DES LIEUX DU LYCEE

Le lycée Bel Air entre dans sa dix-huitième année d'existence. C'est un lycée **polyvalent** qui regroupe des sections d'enseignement général, des sections technologiques, des sections professionnelles industrielles et des BTS (Construction Métallique / Enveloppe du Bâtiment). Il est **labellisé** « Lycée des Métiers de l'architecture métallique et des matériaux de synthèse » (Cf. BO n° 15 du 09 avril 2009), en attente de devenir définitivement « Lycée des Métiers de l'architecture métallique ».

La particularité du LPO Bel Air réside dans :

- l'hétérogénéité des élèves et une SEP qui accueille de moins en moins d'élèves
- une forte érosion des élèves de CAP et BAC PRO ces dernières années (janvier 2019 : on en est à 13,2% au milieu de l'année scolaire dont plus de 60% d'élèves de CAP)
- le faible nombre de filles (janvier 2019 : 35%), notamment en section professionnelle et en BTS : SEP : 5 filles (2,5 %) ; BTS 5 filles (3,05 %)
- des taux de réussite proches des moyennes académiques. En effet, le **lycée Bel Air** affiche des valeurs ajoutées importantes du taux de réussite, mais des taux d'accès de la 1ère au baccalauréat plus proches des taux attendus.

L'effectif actuel (janvier 2019) est de 808 élèves répartis en 36 classes :

- 196 élèves sont au LP ;
- 61 en BTS ;
- 551 au LEGT.

Le lycée dispose d'un **internat** de 48 places qui héberge cette année 33 élèves recrutés sur toute l'île : des BTS, élèves de la SEP mais aussi du lycée général (pôle excellence kayak) et également 3 élèves du Lycée Privé Cluny. 46% des élèves sont demi-pensionnaires. Ce chiffre est en augmentation (40% en 2014). Un grand nombre d'externes mange par ailleurs dans l'établissement, soit par habitude, soit faute de temps quand ils ont cours pendant la pause méridienne. On peut parler d'attractivité positive du lycée et il convient de continuer à accueillir et occuper au les élèves pendant la pause méridienne

Les élèves qui fréquentent l'établissement viennent en majorité d'un milieu rural et sont dans une situation socio-économique plutôt défavorisée (51%), avec un plus de 44% d'élèves boursiers (67% pour la SEP). Cependant des disparités sociales importantes existent dans certaines classes. Par ailleurs Internet n'est pas encore déployé sur tout le territoire communal.

L'ouverture de la médiathèque ces dernières années compense l'état de « désert culturel » qui caractérise la ville de Sainte-Suzanne. Son rôle social se précise depuis un an, tant par sa politique d'accueil largement remplie et par sa gratuité pour tous.

Ces facteurs sont pris en compte dans la politique éducative de l'établissement (AP / présence des assistants pédagogiques / préparation au TOEIC / cordées de la réussite / stages pendant les vacances / heures de remplacement de courte durée / créneaux pour les devoirs dans l'EDT...) mais aussi dans la politique culturelle de l'établissement : résidences et accueil d'artistes ; échanges avec la médiathèque ; dispositif égalité des chances pour les filles; lycéens au cinéma ; conception, mise en place et visites d'expositions culturelles ; acquisition d'ouvrages d'art ; concours d'écriture ; concours jeune métallier ; rencontre avec des auteurs et des artistes ; atelier de danse urbaine ; sorties (théâtre, festival, séjour à Cilaos, etc.) ; participation aux 24h de l'innovation ; projet de rénovation d'une maison insalubre ; séjours culturels à l'étranger ; éco ambassadeurs ; développement du sport ; club photo, robotique...

## ACCUEIL / FREQUENTATION DU CDI

Le volume horaire du personnel permet d'assurer une large ouverture du CDI :

- 1 professeur documentaliste à plein temps + fonction de référent culture + référent TPE + référent EMI
- 1 assistant documentaliste (AED à mi-temps)
- 3 assistantes pédagogiques (fonctions pédagogiques et d'accueil)

**Les horaires d'ouverture du CDI** correspondent aux horaires d'ouverture de l'établissement, excepté le samedi matin, soit 42 heures d'amplitude.

L'accès au CDI est soumis au respect du règlement intérieur du lycée ; un règlement propre au fonctionnement du lieu est affiché sur le panneau d'entrée du CDI. Il est lu et commenté lors de l'accueil de toutes les classes de secondes en début d'année.

L'accueil à la première heure de la matinée et pendant les pauses déjeuner a toujours été apprécié, tant par les élèves que par certains professeurs.



Cependant, **l'indice de fréquentation** des élèves volontaires continue à chuter. Néanmoins, de nombreuses séances pédagogiques se déroulent au CDI (TPE, séances avec des secondes –AP ou EMI- séances de classes de la SEP...). Depuis 2013, on est en effet passé d'un accueil de 240 élèves par jour l'an dernier à une moyenne de 140 par jour (moyenne de ces trois dernières années) avec une **forte désertion des élèves de seconde générale**, qui préfèrent rester sur les bancs postés devant les permanences. Ces bancs ont été installés depuis janvier 2014. Ces données sont toutefois quelque peu biaisées, le logiciel CDiStat ayant souvent mal fonctionné, n'est pas opérationnel les premières semaines de rentrée scolaire, et ne calcule pas les entrées de la pause méridienne.

Traditionnellement, les élèves de la SEP viennent peu au CDI à cette période de l'année, les travaux de CCF et rapports de stage n'étant pas encore à leur programme. Les élèves plus assidus restent BTS, notamment les midis et les 1ères et terminales générales qui s'organisent en regroupement de classe le plus souvent, le lieu se prêtant davantage que les permanences pour des travaux de groupe.

**Le CDI doit pouvoir contribuer à un accueil de qualité de nos élèves.** Rappelons qu'il est impossible d'être seul et de remplir correctement toutes les missions attendues dans un CCC : animer, gérer, accueillir, répondre aux différentes demandes et encadrer les élèves dans un lieu décliné en deux niveaux et en cinq espaces cloisonnés.

**La question du maintien du personnel d'aide (AED ou autre type de contrat) mérite d'être examinée.**

## MOYENS

Des soucis liés aux récents travaux de réhabilitation ont par ailleurs impacté le CDI : dégâts des eaux (dalles non remplacées par endroits ; traces d'humidité sur les murs) ; climatisation insuffisante ; remplacement des points lumineux type néon par des leds en quantité insuffisante (la norme de 500 lux pour les bureaux : écriture lecture travail sur écran *source INRS ED85, Fiche pratique de sécurité, octobre 2018*) est loin d'être respectée ; plexiglas non remplacé (chaleur et bruit) ; la couleur claire des murs aux abords du CDI a vite été salie.

### **L'EQUIPEMENT PHYSIQUE DU CDI :**

Le CDI a une capacité d'accueil de 70 places répartis en six espaces physiques :

- une salle de documentation de 32 places
- un espace dédié à l'accueil, aux bureaux et aux postes informatique
- une salle de travail qui abrite le kiosque ONISEP. Il s'agit aussi d'une salle de travail de groupe (15 personnes maximum) où se déroulent régulièrement des cours. Des projections (téléviseur, vidéoprojecteur) peuvent y être organisées.
- une première salle de travail réservée aux assistants pédagogiques et aux enseignants. Cette salle est équipée de deux ordinateurs et d'un tableau.
- un salon de lecture (BD/Mangas/revues)
- une réserve qui est également utilisée pour les temps de repos, de repas mais aussi pour des moments de travail (entretiens, réunions, préparation de cours par les documentalistes, assistants et autres enseignants...)

### **MATERIEL :**

- 37 tablettes numériques pour un usage en classe (dont beaucoup deviennent désuètes)
- 1 poste non connecté dédié au logiciel de fréquentation CDISTAT
- 04 postes informatiques pour les usagers
- 2 postes informatiques pour les personnels
- Un scanner
- Une imprimante réseau / photocopieur monnayeur (10 centimes la copie)
- 2 tableaux blancs
- 1 ordinateur portable (mais dont la fonction CD/DVD ne fonctionne plus)
- 1 téléviseur
- 1 borne Wifi mobile
- divers matériels à la disposition des professeurs pour un usage en classe : vidéoprojecteurs, écrans de projection, lecteurs de CD, lecteur de DVD, paperboard.

*Note :* depuis plusieurs années, les travaux informatisés que doivent produire les élèves sont croissants (toutes sortes de CCF de la SEP et du lycée général, TPE, rapports de stages, listes d'oraux, exposés,...). Le nombre d'impression reste donc très impressionnant, malgré une sévère gestion de la part de l'équipe.



# ACTIVITES PEDAGOGIQUES

La documentaliste propose et dispense divers cours, ou séances de formation, notamment autour de la recherche documentaire et de la lecture de la presse. Ces cours se déroulent soit au CDI soit en classe et toujours en partenariat avec l'enseignant.

Les TPE des 1<sup>ères</sup> se déroulent au CDI et en salle informatique. Les élèves sont encadrés par leurs professeurs (dont la documentaliste) et éventuellement les assistants pédagogiques. D'autres dispositifs pédagogiques se déroulent traditionnellement au CDI : cours de soutien, oraux blancs, oraux de CCF, oraux de langues, recherches sur l'orientation, simulations d'entretiens d'embauches, rattrapages de devoirs, conseils d'enseignements, entretiens élèves-professeurs principaux...

Les trois **assistantes pédagogiques** (1 en français/philosophie, 1 en anglais, 1 en mathématiques) qui font l'essentiel de leur emploi du temps au CDI apportent ainsi leur aide aux élèves, aide ponctuelle ou sur RDV. Elles travaillent en coordination avec les professeurs des disciplines qui leur envoient les élèves en groupe ou individuellement. Les élèves viennent également sur leur temps libre selon une politique de volontariat.

La **collaboration** avec les enseignants est satisfaisante, notamment dans le cadre des projets autour de la lecture et de l'écriture (concours d'écriture, concours presse, club lecture...) mais aussi des travaux institutionnels (TPE ; les travaux préparatoires et de correction des rapports de stage et CCF des élèves de la SEP et des BTS).

**Cette collaboration gagnerait cependant à être mieux définie avec l'élaboration collective d'une progression Education aux Médias et à l'Information (EMI), en lien avec l'EMC, dans le cadre du parcours citoyen pour s'assurer que tous les élèves reçoivent une formation satisfaisante leur permettant de s'inscrire dans le monde du numérique.**

## **EMI**

Progression EMI<sup>2</sup> : former les futurs citoyens de demain qui devront avoir un regard critique sur les médias et l'information. Il s'agit d'être capable d'« évaluer/déconstruire-se réapproprier/argumenter » ayant pour finalité la construction de l'exercice du jugement.

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO 30- 25 juillet 2013) et la nouvelle Circulaire de missions des professeurs documentalistes (28 mars 2017) confirment la mission pédagogique et éducative des professeurs documentalistes qui « exercent leur activité dans l'établissement scolaire au sein d'une équipe pédagogique et éducative dont ils sont les membres à part entière. À ce titre, ils partagent les missions communes à tous les professeurs et personnels d'éducation. Ils ont également des missions spécifiques. Ils ont la responsabilité du centre de documentation et d'information (CDI), lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information. Ils forment tous les élèves à l'information documentation et contribuent à leur formation en matière d'éducation aux médias et à l'information. »

Nous nous appuyons sur le socle commun des connaissances pour le niveau CAP, articulé autour des référentiels de lettres/histoire et Arts/ Appliqués. Nous intervenons essentiellement sur ce niveau sur la compétence « être auteur » dès lors qu'une classe a besoin de relayer une info sur les canaux de communication du lycée (pronote, méls, articles sur le site, affiches).

Pour le bac professionnel, nous sommes dans l'attente des nouveaux programmes. Ressource possible : <https://www.isoloir.net/> : culture et citoyenneté numérique.

Pour le lycée général, nous nous appuyons sur le dispositif TPE. Il va nous falloir trouver un autre support. Notons toutefois que de nombreux dispositifs, outre les enseignements classiques, contribuent à l'EMI : 24h de l'innovation, toutes les actions relayées par le site, LS, concours d'écriture (éloquence, langues, Dix moi dix mots...). La matrice EMI de l'académie de Toulouse reste une ressource à privilégier.

---

<sup>2</sup> Objectifs à atteindre à l'issue de chaque niveau :

- la démarche de recherche d'information,
- la connaissance des enjeux économiques, éthiques et cognitifs de l'information,
- la nécessité de savoir gérer son identité numérique
- la publication sur Internet pour une présence numérique assumée.



Dans le même ordre idée, l'utilisation **raisonnée** du téléphone portable en classe est de plus en plus fréquente. Le téléphone portable, outil adapté à la construction collaborative de construction des connaissances en classe. Il s'agit, chez l'élève, avec son propre outil d'apprendre à structurer dans un cadre de cours ses recherches d'information, ses créations. L'enseignant peut aussi, dans le cadre d'interactions entre pairs, amener le jeune à étudier en autonomie **guidée** (préparation au supérieur), à prendre ses responsabilités et à devenir ainsi un acteur conscient de son avenir dans une société qui tend au tout numérique. Il conviendrait d'inscrire dans le règlement intérieur du lycée « l'usage du téléphone portable en classe n'est autorisé que dans un cadre pédagogique » (apparaît déjà dans le règlement intérieur du CDI).

## FONDS & RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le fonds documentaire est adapté au public **hétérogène** de l'établissement.

En 2018, le budget total (DGE/DGF) du CDI était de plus de 7750 €, sans augmentation depuis trois ans. Ce budget permet de continuer à équiper le CDI en mobilier et en ressources **documentaires adaptés et variés**.

Total des acquisitions au 31/01/2019 : nombre / pourcentages (répartition par nature)

Recherche en		Exemplaires													
Champ colonne		Champ ligne		Champ cumulé		Répartition des Exemplaires selon le champ Support et selon le champ Cote E.									
Valeurs colonne		Valeurs ligne		Titre											
Support	Exemplaires	Cote E.													
		1-	2-	3-	4-	5-	6-	7-	8-	9-	BD-				
Periodique															
Livre	12	1	83	29	22	9	19	31	9	110					
Cédérom															
DVD-video															
Film															
Multisupport															
Ressource élect														4	
Autre	12	1	83	29	22	9	19	31	9	114					
TOTAL															

1/2017) et (( Date saisie E. <01/01/2019))) et (( Série =Hors de série) ou ( Série =Ex. de série)) ; 760 fiches trouvée(s).

D-	F-	J-	K-	L-	M-	O-	R-	VIDE	TOTAL
		1						219	220
2	23		23	7	58	8	35	1	486
				2					2
14				1					15
26									26
				1					1
1									1
1	1	2						1	9
44	25	2	23	11	58	8	35	221	760

Recherche en		(31/01/2019) Recherche en Exemplaires : ((tout sauf Exemplaires.Temp. E. = -ou													
Champ colonne		Champ ligne		Champ cumulé		Répartition des Exemplaires selon le champ Support et selon le champ Cote E.									
Valeurs colonne		Valeurs ligne		Titre											
Support	Exemplaires	Cote E.													
		1-	2-	3-	4-	5-	6-	7-	8-	9-	BD-				
Periodique															
Livre	1.58	0.13	10.92	3.82	2.89	1.18	2.50	4.08							
Cédérom															
DVD-video															
Film															
Multisupport															
Ressource élect															
Autre															
TOTAL	1.58	0.13	10.92	3.82	2.89	1.18	2.50	4.08							

1-) et (( Date saisie E. >31/12/2017) et (( Date saisie E. <01/01/2019))) et (( Série =Hors de série) ou ( Série =Ex. de série)) ; 760 fiches trouvée(s).

9-	BD-	D-	F-	J-	K-	L-	M-	O-	R-	VIDE	TOTAL
			0.13							28.82	28.95
1.18	14.47	0.26	3.03		3.03	0.92	7.63	1.05	4.61	0.13	63.95
						0.26					0.26
			1.84			0.13					1.97
			3.42								3.42
							0.13				0.13
											0.13
		0.13									0.13
		0.53	0.13	0.26							1.18
1.18	15.00	5.79	3.29	0.26	3.03	1.45	7.63	1.05	4.61	29.08	100.00

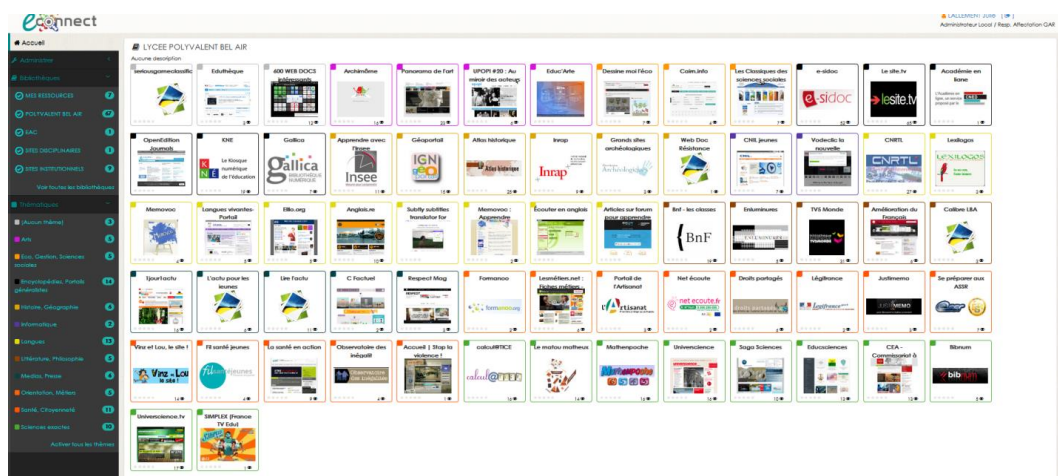
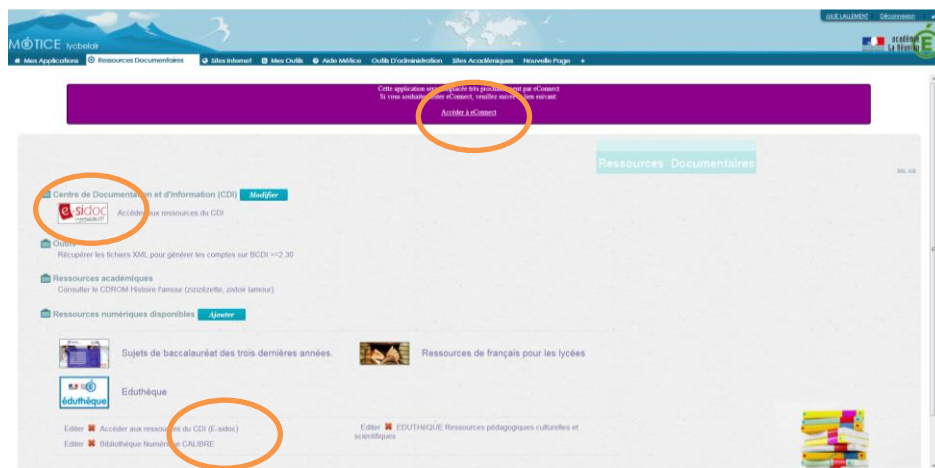
## Liste des périodiques et journaux (environ 2500 euros, DGF) :

Des revues spécifiques aux enseignements, des ouvrages pédagogiques et didactiques choisis par la documentaliste et l'équipe enseignante sont des atouts certains pour l'appropriation du lieu et du fonds.

1jour1actu (numérique)	Interceci	NRP (numérique)
AD (architecture et design)	Je bouquine	Onisep dossiers
Alternatives économiques + Hors-série	L'éléphant	Papiers (ex France Culture Papier)
AMC	L'express	Phosphore
Archicrée	L'histoire (numérique)	Pour la science + Dossiers
Ça m'intéresse	Géo Ado	Sciences humaines + dossiers
Clés du CEA + Les défis du CEA (gratuit)	La recherche + dossiers	Science & avenir
CNES MAG (gratuit)	Le JIR	Science & vie junior
Cosinus	Le Quotidien	Society
Documentation photographique	Les chemins de la mémoire (gratuit)	Sport & vie + hors série
Histoire junior	Les dossiers de l'actualité	Travail et sécurité
I Love English	Lire l'actu (numérique)	Virgule

Dans l'ENT METICE on a accès aux **ressources numériques** suivantes :

- ECONNECT : bibliothèque numérique du lycée Bel Air
- La base documentaire du lycée, à partir du portail ESIDOC (<http://9741270m.esidoc.fr/>)
- CALIBRE : cette bibliothèque numérique offre plus de 3000 titres classiques et livres de droit (**ouvrages numérisés à partir d'œuvres classiques en français et en anglais**) car tombées dans le domaine public.
- LIRE L'ACTU : plateforme d'accès à la presse au lycée (derniers numéros de : *Challenges, Courrier International, El Pais, L'équipe, L'étudiant, La Vanguardia, le Monde, Le parisien, Les échos, Libération, Sciences et avenir*)
- L'actu pour les jeunes (derniers numéros de : *Le petit quotidien, Mon quotidien, L'actu, L'éco, My little Weekly, My Weekly, Meine Woche, Mi semanal, Mon quotidien vidéo, L'actu vidéo*)
- 1jour1actu
- 





## POLITIQUE D'ACQUISITION :

Outre les ouvrages, le CDI s'est équipé ces dernières années de mobilier récent :

- Équipement d'un salon dédié à la lecture (BD/Mangas/Revue/Numérique sur tablettes/borne sonore)
- chaises colorées
- Colonne de DVD.

Par ailleurs, l'acquisition et mise à disposition de jeux éducatifs (échecs, Mathador, mots de jeux...) est positive et doit continuer : cela permet d'occuper les élèves sur leur temps libre (notamment pause méridienne et dernière heure de la journée). Le lien se fait aussi par ce biais entre les différentes classes d'âge et niveaux scolaires.

Le CDI met à disposition des élèves les ouvrages spécifiques liés aux programmes (liens Internet, manuels scolaires, ouvrages du SCEREN-CRDP devenu CANOPE, récits au programme des classes de lycée, large choix de littérature de jeunesse, BD, documentaires divers sur différents supports...) mais aussi de nombreux ouvrages qui sont en rapport avec les centres d'intérêt des adolescents.

Un des gros soucis reste **l'usage des manuels scolaires** : certains d'élèves n'en ont pas reçu des associations, d'autres ne les emmènent pas et, même si nous nous efforçons d'en mettre un maximum à leur disposition, nous sommes souvent face à une rupture. Il y a également des soucis de vols à ce niveau. **Nous attendons avec impatience le déploiement effectif des manuels numériques.**

Ces dernières années, **la politique d'acquisition était assujettie à l'application des nouveaux programmes** liés aux réformes successives des lycées (lycée pro : 2009-2012 ; lycée général et technologique : 2010-2014) : nouvelles périodes enseignées (Humanisme et Renaissance en Bac professionnel par exemple) ; disparition de certaines matières et création de nouvelles sections (disparition de la science physique appliquée ; scission entre enseignements spécifiques et de spécialité en sciences : nécessité d'adapter le fonds ; réforme des enseignements technologiques... ; STI2D + CAP FER : nécessité de créer un fonds spécifique art/architecture/design conséquent), etc.

### L'enjeu reste aujourd'hui de communiquer et de mettre en valeur toutes ces ressources.

*En fonction des nouveaux programmes, la base documentaire devra être entièrement revue et la part dédiée aux ressources numérique sera croissante.*

*Nous allons ainsi faire l'acquisition du KIOSK de Canopé : sélection de 30 titres de presse pour le lycée pour un accès illimité via le portail Esidoc ; un arbitrage avec les collègues coordonnateurs devra se faire pour décider de la suppression des titres papiers auxquels le lycée est actuellement abonné.*

### **En pleine réforme des lycées, le projet d'acquisition<sup>3</sup> portera sur :**

- la réponse aux besoins des enseignants de discipline d'avoir accès à des **ressources pédagogiques ciblées** en acquérant des ouvrages du CANOPE exclusivement didactiques (prochaine DGE, environ 1000 €).
- le déploiement de ressources numériques,
- la constitution un fonds vidéo plus étendu (programmes d'humanités et d'EMC notamment ; prochaine DGE 600€)
- la mise à jour des fonds spécifiques aux SI / BTS / STI2D (DGE 400 €)
- l'étendue du fonds « ouvrages d'art », qui a du succès et qui peut être exploité par l'ensemble des élèves et professeurs du lycée (DGE 700 €)
- l'acquisition de fictions francophones, anglophones (+ espagnol et allemand ?), littérature de jeunesse (essentiellement autour de questionnements propres à l'adolescence), ouvrages à succès de l'actualité littéraire, ou grands classiques (DGE 1000€)

### **L'enrichissement du fonds documentaire, s'il est de la responsabilité de la professeure documentaliste, doit continuer à se faire autour d'un travail partenarial.**

Par ailleurs, il est à préciser que chaque achat d'ouvrage est centralisé par le CDI et référencé dans ESIDOC avant d'être ventilé: mise en commun d'un fonds qui ne cesse de s'enrichir + éviter un certain gaspillage.

## USAGE DES RESSOURCES

<sup>3</sup> Note : Ce type d'achat correspond à une nouvelle politique de l'établissement de rendre transparent tout achat d'ouvrage disciplinaire.



Un usage pertinent et optimisé des ressources mises à la disposition de chacun nécessite un minimum d'apprentissage. Car la première nécessité n'est plus de trouver une ou des informations, mais d'avoir assez d'esprit critique pour analyser et sélectionner l'information la plus pertinente.

C'est ce que nous tenons à affirmer en début d'année en accueillant tous les entrants.

Cette sensibilisation ne peut être que l'amorce d'un apprentissage documentaire ; nous insistons sur les capacités nécessaires à développer pour apprendre à maîtriser l'information :

*Mobiliser ses idées*  
*Connaître les ressources*  
*Collecter les documents/informations*  
*Trier les documents/informations*  
*Exploiter documents/informations*  
*Produire un document*  
*S'évaluer*

Ce petit rappel s'adresse aussi aux enseignants car, sans travail d'équipe, et sans appui disciplinaire, la recherche documentaire devient une démarche conceptuelle intéressante pour les pédagogues mais non gratifiante pour les élèves. Il devient nécessaire qu'un calendrier de formation aux outils (E-sidoc, ENT, recherche doc) pour les enseignants et les élèves soit mis en place à la rentrée.

Rappelons par exemple qu'en CAP les élèves doivent créer un dossier en rapport avec un questionnement qui se rapporte au programme, l'occasion de se concerter concrètement.

## VOLET CULTUREL

Axes et objectifs du projet d'établissement	Objectifs de notre politique documentaire	Actions envisagées 2018/2020
<p>▶ <b>Axe 1 : la réussite des élèves par l'orientation active.</b></p> <p>Conforter la réussite scolaire des élèves : Du soutien et un accompagnement appropriés : -Poursuivre la progression du score aux examens (notamment en CAP et BTS) – fidéliser les élèves de seconde – attirer les filles dans les filières professionnelles et technologiques - Préparer les élèves à l'insertion professionnelle</p>	<p>CDI soutien scolaire</p> <p>déploiement du numérique</p>	<p>-développer FOLIOS : développer la notion de « parcours personnel » de l'élève + orientation</p> <p>Promouvoir les « Journées » (SIDA / Sécurité routière / Semaine citoyenne / Droits des femmes / enfants /Relais pour la vie / Téléthon...)</p> <p>Travail autour de l'égalité des chances : promouvoir les filières auprès des filles.</p> <p>Aide aux devoirs avec les assistants pédagogiques</p> <p>Encadrement TPE.</p> <p>Aide aux CCF.</p> <p>Accompagnement LS &amp; EGLS</p> <p>Atelier démarche de projet.</p> <p>Acquisitions d'annales &amp; manuels</p> <p>Acquisitions fonds documentaire adapté</p>
<p>▶ <b>Axe 2 : la réussite des élèves par l'évolution des enseignements</b></p> <p>Développer une activité pédagogique adaptée</p>	<p>PROMOTION DE LA LECTURE POUR TOUS : savoir lire pour comprendre le monde</p> <p>Promouvoir l'ouverture culturelle</p>	<p>-Formations à la recherche documentaire, aux médias et à l'information</p> <p>-Activités autour de la PRESSE : concours de Unes, opération Renvoyé spécial, rencontre avec un journaliste... + lecture, formation, mise en place d'ateliers d'écritures</p> <p>-Lecture : lecture numérique + mise en place d'un salon de lecture + jury Prix Folio des lycéens</p> <p>-Ecriture : Dis-moi dix mots + Journée des langues + nouvelles en anglais + Projet Digislam + édition d'un recueil poétique + projet bien lire écrire et dire +</p> <p>-CAP projets innovants autour du numérique : création d'un livre numérique; rédaction d'articles sur le site du lycée...</p> <p>-Travail autour de la Mémoire : histoire, patrimoine...</p> <p>-Sorties : Participation au Leu Tempo Festival + Lycéens au cinéma + théâtre (plusieurs représentations)</p> <p>-promotion de l'architecture locale : Partenariat avec le CAUE et la CINOR + projets de rénovation d'une maison (JEA)</p> <p>-RESIDENCE ou accueil d'un ARTISTE dans l'atelier</p> <p>-promotion des projets « scientifiques » : éco-ambassadeurs ; robotique ; montage photo ; 24h de l'innovation...</p>
<p>▶ <b>Axe 3 : la réussite des élèves par la qualité de l'accueil</b></p> <p>La dimension du « lycée des Métiers » au service de la promotion des filières du lycée et de l'insertion des élèves : le partenariat et les actions de communication</p>	<p>Présenter le CDI aux nouveaux</p> <p>Politique d'accueil du plus grand nombre d'élèves au CDI</p> <p>Permettre l'accès aux savoirs hors les murs</p> <p>COMMUNICATION EXTERNE : veille informationnelle ciblée pour les enseignants</p> <p>Développer les partenariats</p>	<p>-Ouverture du CDI en continu</p> <p>-Ouverture du CDI même pdt l'inventaire</p> <p>-Accueil, TPE, oraux blancs, rattrapage des devoirs...</p> <p>-Embellissement du lycée : projet d'embellissement des contre-marches</p> <p>-Expositions</p> <p>-Promotion des filières et actions via le site du lycée</p> <p>-Partenariat avec la médiathèque</p> <p>-Partenariat avec la municipalité (CLEA ?)</p> <p>-Partenariat avec H. Foucque ?</p>

**Ce tableau qui rapproche nos objectifs de ceux du projet d'établissement** et n'est en aucun cas exhaustif. Les projets évoqués sont ceux menés par le CDI ou auxquels un ou plusieurs membres de l'équipe participent. Les **actions culturelles** concernent TOUS les élèves. Par ses actions le CDI participe à la concrétisation de ces objectifs.

**« Le CDI est un lieu de déambulation pédagogique et d'agitation culturelle » I. Girault.**

